

L'ÉCHO DE BELGRADE

RÉACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITÉ
Brade, 3 rue Kralja Ferdinanda, Tél. 24-5-61

JOURNAL YUGOSLAVE HEBDOMADAIRE

Prix. Yougoslavie: un an 60 din.; six mois 35 din.
Etranger: un an 50 fr. fr.; six mois 30 fr. fr.
Compte-chèques-postaux 56419 Belgrade

Les opinions

Le „Kouroutz“ et les vieux Magyars

fit la Conférence de la Paix qui fut le 26 juillet 1919, décida de prendre et de réaliser le projet d'une alliance des pays danubiens, dans laquelle auraient l'obligation d'entrer tous les pays situés immédiatement ou immédiatement dans le bassin du Danube, nécessité économique inégalée et à laquelle aucun des pays danubiens ne pourra se soustraire, ce qui soient les sacrifices qu'il fera en coûter à son amour-propre romain... observation finale qui pressent tout particulièrement à la Hongrie, parce que, dès ce moment, ce se préparait déjà à faire de son côté dans le bloc danubien le prix de la révision de ses nouvelles frontières.

Or, depuis seize ans son attitude n'a pas changé: lisez les dernières déclarations faites par M. de Kánya, reçu de Londres et de Paris, devant la Commission des Affaires étrangères de la Chambre hongroise:

„La Hongrie est prête à étudier avec bienveillance toute proposition inscrite en ce qui concerne les prochaines conversations. Pour ce qui

est de la réorganisation du bassin danubien, le ministre répète le point de vue si souvent exposé que, sur la base de la reconnaissance de l'égalité des droits, le gouvernement hongrois est disposé à examiner sérieusement toute proposition compatible avec les intérêts de son pays, laissant ouverte la question de l'évolution (lisez: révision), garantissant les droits des minorités hongroises, et imposant pas à la Hongrie des obligations dépassant les stipulations du traité de paix."

Ce qui est une manière de dire que la Hongrie fait dès ce jour les mêmes révélations qui jusqu'ici ont tenu en cache toutes les tentatives faites pour la Hongrie.

Elle veut qu'une future conférence danubienne reconnaîsse ouvertement son droit à la révision, elle veut se d'ici-là les minorités magyares auxquelles les voisins soient traitées comme elles l'entendent; car a-t-on jamais prétendu, en matière de querelles et races, que des frères irréductibles n'ont pas des esclaves, dont le sortirait peu que celui de bagnards?

Le frère irréductible est malheureux par définition, et, quelles que soient les concessions que lui fera l'Etat dont il est le ressortissant, il doit demeurer malheureux; sans quoi ce ne se

rait pas la peine de le „réduire“ un jour. Donc avec les formules de M. de Kánya rien ne saurait s'arranger. Une telle Conférence danubienne aurait chance de ne pas aboutir.

Or, quel est l'esprit qui sacrifie ainsi les intérêts de toute la région danubienne, voire de toute l'Europe, à ces buts égoïstes? C'est l'esprit „kouroutz“.

Kouroutz furent les Magyars qui au onzième siècle s'opposèrent, le cimetière à la main, aux efforts faits par saint Etienne pour fonder le christianisme dans le creuset des peuples européens. Kouroutz furent les Magyars qui firent alliance avec le Turc au début du siècle et perdirent le royaume de Hongrie à la bataille de Mohacs. Kouroutz encore furent les Magyars qui couronnèrent roi de Hongrie Zápolya et luttèrent sous le croissant contre Ferdinand de Habsbourg, qui finalement ils sacrifièrent à son tour moyennant de substantielles avantages. Kouroutz furent les seigneurs qui se joignirent à Rákoczi II, lui-même la personification du „kouroutzisme“. La révolution de 1848 sous Kossuth ne fut qu'un réveil du kouroutzisme. Et toujours et partout, au onzième siècle, en 1526, en 1686, en 1711, en 1849 les Kouroutz perdirent la partie.

Le kouroutzisme, c'est le sacro-égoïsme ancestral et asiatique; c'est le mysticisme de la vieille race nomade se croyant appelée à dominer les autres par „l'isen“, le dieu des batailles; c'est le vieil esprit tartare méprisant et orgueilleux, mais aimant la pompe et l'ostentation, la chicanerie, et les femmes qu'il captive par sa superbe et la beauté de ses brandebourgs.

A Vienne, à la Hofburg, le

Kouroutz était craint comme le Turc, et le peuple dans l'expression de Kruckitürken réunissait les deux périls en un même mot d'effroi.

Le principal trait de caractère du Kouroutz est l'obstination dans l'erreur, l'entêtement à considérer son microcosme comme le macrocosme universel. „Extra Hungaria non est vita et, si est vita, non est ita.“ Ce n'est pas une Conférence danubienne qui nous changerait nos bons vieux Magyars.

RAOUL CHELARD

L'Italie et le problème de l'Europe centrale

L'Agence *Avila* a transmis hier à la presse le dépêche *Hawas* sur la déclaration faite par M. Mussolini au Conseil de ministres fascistes. Après l'éloge des troupes italiennes victorieuses au Temsien, le *Duce*, traitant de la situation internationale, a fait partie de la prochaine réunion italo-austro-hongroise qui se tiendra à Rome.

Cette rencontre, en elle-même, paraît assez naturelle au lendemain des conversations de Prague, Paris et Belgrade, où un effort a été fait pour jeter un pont entre le système de la Petite Entente et celui qui est issu des accords tripartites de Rome. Mais la dépêche annonce que M. Mussolini n'est pas contenté de marquer „l'efficacité indubitable“ des protocoles romains et „l'impossibilité d'exclure l'Italie et ses alliés de l'organisation collective du bassin danubien.“

Le chef du gouvernement italien a prétendu que „la tentative amorcée récemment en vue de résoudre la question danubienne sans l'Italie, c'est-à-dire contre l'Italie, qui fut échouée à Paris, mais non par le gouvernement français ni approuvée par lui, a fait déjà faillite.“

De telles affirmations ne manquent pas de soulever à Paris et à Prague la plus vive surprise. Les gouvernements français et tchécoslovaque seront sans doute fort étonnés d'apprendre qu'un projet fut échoué pour résoudre contre l'Italie la question danubienne; et ils se demanderont de quel nom complot M. Mussolini a voulu parler.

Lorsque M. Schuschnigg fut reçu en Tchécoslovaquie et M. Hodža en France, quelques journaux allemands, cédant à cette manie de la persécution qui s'appelle la hantise de l'enfermement, dénoncèrent le „plan Hodža“ qu'ils jugeaient, mais à tort, dirigé contre le IIIème Reich. Nul ne songea au même instant que l'Ita-

Le nouveau Budget devant la Chambre des députés

La Chambre des députés a commencé le 26 février, comme l'*Écho de Belgrade* de ce jour l'annonça, la discussion du projet du budget pour l'exercice 1936/37.

Le Président communiqua d'abord que les députés MM. V. Jovanović, M. Pinterović, M. Djurović et M. Kabalinić avaient demandé la parole au nom des clubs de l'opposition; quoique le règlement ne prévoit pas une telle procédure dans la discussion, il invita M. V. Jovanović à parler avec l'assentiment de la Chambre.

M. V. Jovanović, au nom du Club *yugoslave national indépendant*, donna lecture d'une déclaration dans laquelle ce club se déclare conscient de la nécessité de voter un budget, mais affirme que l'opposition ne peut pas voter celui qui présente le même chose.

Le député M. Z. Milanović, prenant la parole au nom du Club *agrarian populaire*, dit qu'il ne peut se solidariser avec les autres groupes de l'opposition, car il considère de son devoir d'exposer ses vues devant le Parlement et, par conséquent, de participer à la discussion budgétaire.

M. Stevan Cirić, président de la Chambre, se borna à constater dans une courte allocution qu'il n'a pas voulu interrompre les orateurs de l'opposition, mais qu'il rejette leurs affirmations.

On passa ensuite à l'ordre du jour.

Un discours de M. Letica

Le Ministre des Finances, qui prit la parole après le rapporteur de la minorité, donna au Parlement une image d'ensemble du budget, en renvoyant les députés à son exposé imprimé pour l'étude détaillée.

„Le projet du budget pour 1936/37, soumis à la *Représentation nationale*, déclara M. D. Letica, dans le délai prévu par la *Constitution*, est équilibré et fixé au montant de 10.307 millions de dinars. Ce chiffre est apparemment supérieur de 57.238.438 dinars à celui du budget pour 1934/35 prolongé pour 1935/36. En réalité, ce projet de budget est plus petit que le budget précédent d'environ 570 millions de dinars, lorsqu'on ajoute au budget de 1934/35 la somme d'environ 630 millions de dinars des dépenses particulières, englobées dans la loi financière. En d'autres termes, nous avons eu jusqu'ici deux budgets: l'un clairement exposé et couvert, l'autre plus ou moins masqué par les autorisations de la Loi financière et non couvert. Ces autorisations étaient des ennemis masqués de l'équilibre du budget fixé et lui donnaient un caractère fictif et irréel. Le projet du budget a été élaboré de manière à satisfaire les principes de la publicité du budget, de son exactitude et de son unité. Du point de vue formel, cette tendance se manifeste dans la composition technique du budget. Elle est soulignée également dans la présentation ouverte et claire de toutes les dépenses dans la partie numérique du budget. Par une telle présentation de la situation budgétaire, on a rendu possible un contrôle efficace de la part de la *Représentation nationale*.“

Le second trait que souligna M. D. Letica, c'est que le gouvernement de M. Stojadinović a arrêté l'augmentation des dépenses personnelles et qu'il a modifié le rapport entre les dépenses personnelles et les dépenses matérielles dans le sens d'un développement inverse qui sera indubitablement profitable à l'économie nationale.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer nos lecteurs au résumé qu'a déjà publié l'*Écho de Belgrade* sur les caractéristiques du budget pour 1936/37.

A la séance du 27 février, l'ancien ministre M. V. Janjić, a pris la parole au nom de l'*Union radicale yougoslave* pour féliciter de la sincérité de son exposé le Ministre des Finances, qui a clairement spécifié quelles sont les difficultés actuelles d'un financement régulier.

M. V. Janjić estime que le budget est réel, équilibré et très bien présenté du point de vue technique. C'est le premier budget depuis notre union nationale qui réduit les impôts, en

augmentant simultanément les prix d'Etat avec beaucoup de tact et de savoir-faire.“

Le député M. Luka Kostrenčić, parlant au nom du club populaire paysan, se raila à la proposition de M. M. Krstić en ce qui concerne le chapitre 1. de la première partie du budget et exposa dans un long discours les mérites de la dynastie:

„Les membres de la dynastie Karađorđević à travers plusieurs générations se sont mis courageusement et consciencieusement à la tête de la révolution nationale yougoslave et l'ont fait aboutir à la victoire triomphale. Déjà le Prince Alexandre Karađorđević accepta le projet d'Ilija Garašanin, sur l'Union de tous les Yougoslaves, soutenant la lutte des Croates et des Serbes contre la Hongrie et aidant en Dalmatie la tendance pour l'Union avec la Croatie, contre les efforts de la politique anti-slave...“

Le Roi Alexandre a toujours eu des vues très larges sur le problème général de la nation yougoslave et sur toute la Péninsule balkanique. Dejà, pendant la guerre mondiale, il représentait aux yeux de tous les Yougoslaves, révolutionnaires et guerriers qui se sont soulevés pour détruire la Monarchie des Habsbourg, la garantie suprême pour la Yougoslavie, grande et unifiée...“

Restant inébranlable et résolument aux côtés de notre glorieuse dynastie nationale, nous devons aider la Régence royale à veiller, sous la conduite de S.A.R. le Prince Paul Karađorđević, sur la Yougoslavie et à la remettre grande et puissante, unie et indivisible, au Fils du Roi Martyr, à notre Roi Pierre II Karađorđević.“

M. G. Santo, député de la minorité hongroise, parla ensuite pour exprimer les sentiments loyaux de cette minorité à l'égard de S. M. le Roi Pierre II et ses sentiments de profond respect pour S.A.R. le Prince Régent Paul et les Régents royaux.

La Chambre a adopté par acclamations la première partie du budget, puis elle passa à la discussion de la deuxième partie, relative aux retraites et aux secours aux invalides et à la troisième partie, se rapportant aux dettes de l'Etat, qui furent acceptées sans discussion.

La discussion par chapitres

A la séance du 3 mars la Chambre a examiné le budget du Ministère de la Justice et du Ministère de l'Instruction publique.

M. Miškulinić, ministre de la Justice, a fait un exposé dans lequel il a particulièrement relevé le fait qu'il est le 19ème ministre de la Justice en Yougoslavie, ce qui explique mieux que tout le manque d'un programme stable. Et c'est pourquoi il faut mettre fin aux régimes personnels qui n'ont pas de soutien dans les masses du peuple. Le Ministre a énuméré une longue liste de projets de loi qui se trouvent en préparation au Ministère, notamment celui qui a trait à la crise. Quoique l'amélioration se fasse à pas lents, le progrès par rapport à 1934 n'est point douteux. Il est intéressant de noter qu'un autre document de grande autorité, l'exposé du Ministre des Finances à propos du budget 1936/7, porte la même appréciation.

Avant l'assemblée des actionnaires de la Banque Nationale

La balance des comptes du commerce extérieur, conservant toujours un caractère actif, dénote un accroissement de 7,7 milliards de dinars. Par contre les créances yougoslaves, provenant des „clearings“, ont augmenté envers quelques pays étrangers.

C'est afin d'importer des marchandises sans faire appel au mince stock de devises que la Yougoslavie a dû conclure des arrangements de clairage. Dans son précédent rapport pour 1934 la Banque Nationale nota avec satisfaction que notre pays, jusqu'alors débiteur d'après les comptes de compensation, avait transformé à partir du début de 1935 son solde passif en un solde actif. Le présent rapport est moins favorable à ce sujet. Le total de la dette est resté presque sans changement, étant de 238,5 millions de dinars en 1934 et de 235,6 millions en 1935. Cependant le total des créances a augmenté de 202,7 à 476,8 millions de dinars.

Il s'ensuit que la Yougoslavie, pays pauvre en capitaux de roulement, devient sans le vouloir créancier de pays beaucoup plus riches.

Afin d'aider les exportateurs sensiblement touchés par un tel état de choses, la Banque a procédé à la mobilisation de ces créances par avances en achats de celles-ci. Cette intervention n'est pas restée sans influence sur le volume de la circulation des billets. Le développement du commerce extérieur dans ce sens paraît anormal à la Banque et le rapport pose la question de savoir si dans ces conditions nous pouvons maintenir plus longtemps la liberté absolue des importations (page XXXIII).

Ces considérations s'accordent avec ce qu'on commence à penser partout du système des compensations. Le mouvement international en faveur du système de la compensation intégrale, du professeur E. Malhot de Genève, est une des meilleures preuves de cette nouvelle orientation des esprits. Non moins éloquent est l'avis, récemment exprimé par la Banque Nationale de Roumanie, qu'il faut diriger le commerce vers les pays qui se tiennent en dehors du système des compensations.

Sur le plan monétaire l'activité de la Banque peut être caractérisée par deux principes: par l'assainissement de la circulation fiduciaire des billets et par les tendances libérales quant au mouvement des devises.

(Voir la suite en 4ème page)

Un article de M. Bourguès sur S.A.R. le Prince-Régent Paul

Le Petit Parisien du 27 février dans ses jeunes années, le Prince a publié de son envoyé spécial un article très remarqué sur la personnalité de S. A. R. le Prince-Régent Paul. Le distingué journaliste français retrace ainsi l'entretien particulier que Son Altesse Royale a dû faire avec le Régent qui porte le poids du pouvoir royal pendant la minorité du Roi Pierre II et ses sentiments de profond respect pour S.A.R. le Prince Régent Paul. Je considère que notre économie yougoslave doit être considérée comme convalescente après la crise. Quoique l'amélioration se fasse à pas lents, le progrès par rapport à 1934 n'est point douteux. Il est intéressant de noter qu'un autre document de grande autorité, l'exposé du Ministre des Finances à propos du budget 1936/7, porte la même appréciation.

Le Régent qui porte le poids du pouvoir royal pendant la minorité du Roi Pierre II connaît à fond, non seulement toutes les affaires intérieures de son pays, mais également tout l'horizon international. Sous le règne de son cousin, le grand Roi Alexandre, le Prince Paul avait profité de ses loisirs pour voyager. Il avait fait de très longs séjours en Angleterre et en France, sans parler des contrées plus proches du Royaume de Yougoslavie. Il s'est toujours beaucoup intéressé à la vie des peuples étrangers et à la politique extérieure. Son Altesse Royale a dû faire avec le Régent qui porte le poids du pouvoir royal pendant la minorité du Roi Pierre II et ses sentiments de profond respect pour S.A.R. le Prince Régent Paul. Je considère que notre économie yougoslave doit être considérée comme convalescente après la crise. Quoique l'amélioration se fasse à pas lents, le progrès par rapport à 1934 n'est point douteux. Il est intéressant de noter qu'un autre document de grande autorité, l'exposé du Ministre des Finances à propos du budget 1936/7, porte la même appréciation.

Le Régent qui porte le poids du pouvoir royal pendant la minorité du Roi Pierre II connaît à fond, non seulement toutes les affaires intérieures de son pays, mais également tout l'horizon international. Sous le règne de son cousin, le grand Roi Alexandre, le Prince Paul avait profité de ses loisirs pour voyager. Il avait fait de très longs séjours en Angleterre et en France, sans parler des contrées plus proches du Royaume de Yougoslavie. Il s'est toujours beaucoup intéressé à la vie des peuples étrangers et à la politique extérieure. Son Altesse Royale a dû faire avec le Régent qui porte le poids du pouvoir royal pendant la minorité du Roi Pierre II et ses sentiments de profond respect pour S.A.R. le Prince Régent Paul. Je considère que notre économie yougoslave doit être considérée comme convalescente après la crise. Quoique l'amélioration se fasse à pas lents, le progrès par rapport à 1934 n'est point douteux. Il est intéressant de noter qu'un autre document de grande autorité, l'exposé du Ministre des Finances à propos du budget 1936/7, porte la même appréciation.

Le Régent qui porte le poids du pouvoir royal pendant la minorité du Roi Pierre II connaît à fond, non seulement toutes les affaires intérieures de son pays, mais également tout l'horizon international. Sous le règne de son cousin, le grand Roi Alexandre, le Prince Paul avait profité de ses loisirs pour voyager. Il avait fait de très longs séjours en Angleterre et en France, sans parler des contrées plus proches du Royaume de Yougoslavie. Il s'est toujours beaucoup intéressé à la vie des peuples étrangers et à la politique extérieure. Son Altesse Royale a dû faire avec le Régent qui porte le poids du pouvoir royal pendant la minorité du Roi Pierre II et ses sentiments de profond respect pour S.A.R. le Prince Régent Paul. Je considère que notre économie yougoslave doit être considérée comme convalescente après la crise. Quoique l'amélioration se fasse à pas lents, le progrès par rapport à 1934 n'est point douteux. Il est intéressant de noter qu'un autre document de grande autorité, l'exposé du Ministre des Finances à propos du budget 1936/7, porte la même appréciation.

laisse la meilleure impression sur le présent et l'avenir de notre étrange collaboration avec la Tchécoslovaquie aux destinées de laquelle mon ami, M. Edouard Benes, préside avec tant d'expérience et d'autorité."

Je ne demande pas au Prince ce qu'il pense de la possibilité d'une réussite des pourparlers sur le problème danubien. Un Prince ne peut et ne doit pas faire de prophétie. Mais j'ai l'intime conviction que le Régent yougoslave envisage avec bienveillance les perspectives qui s'ouvrent à la coopération entre les pays de l'Europe centrale, d'accord avec l'Angleterre et la France, et qu'il les appuiera de toute son influence dans la mesure où elles aderont avec les intérêts supérieurs de la Yougoslavie.

Le Roi Boris de Bulgarie, à son retour de Paris, s'est arrêté deux jours à Belgrade où il a été l'hôte du Prince dans sa villa. De très cordiales conversations ont eu lieu entre le Souverain bulgare et le Régent qui permettent de bien augurer des relations entre les deux pays. La Bulgarie, pour des motifs, dont elle est juge, ne désire pas pour le moment adhérer au Pacte balkanique qui unit déjà toutes les autres nations de la Péninsule orientale du continent européen. Pourtant, elle se montre toute disposée à collaborer à Genève avec tous les peuples partisans de la paix et c'est déjà beaucoup.

On sait quels liens étroits unissent les deux familles royales de Yougoslavie et de Roumanie. La Reine Marie qui porte avec tant de dignité douceur le deuil de son inoubliable époux et qui élève ses trois fils dans l'esprit du Roi Chevalier, est la sœur du Roi Carol. Aussi évoquons-nous, le Prince et moi, l'intelligente amitié du Roi Carol pour la France et la Yougoslavie, et c'est sur ce thème réconfortant que mon entretien avec le Régent prend fin..."

L'Autriche et les droits des Slovènes de Carinthie

Le correspondant de la *Politika* à Vienne signale l'importance de la visite du chancelier Schuschnigg à la Carinthie où se pose toujours, depuis le malheureux plébiscite de 1920, le problème de l'autonomie culturelle des Slovènes.

On sait que deux groupes importants de nos minorités sont installés en Autriche: des Croates dans le Burgenland et des Slovènes en Carinthie. Alors que la situation des Croates dans le Burgenland est relativement bonne, la sauvegarde de leur nationalité étant rendue possible par l'existence d'écoles primaires, il a été difficile jusqu'à présent de satisfaire les aspirations des Slovènes en Carinthie.

La méfiance envers les Slovènes qui avaient voté pour l'annexion de la Carinthie à la Yougoslavie s'est maintenue jusqu'à ce jour; elle a été entretenue aussi par les combinaisons de différentes personnalités irresponsables qui faisaient avec les nationaux-socialistes de cette région divers arrangements dans lesquels l'abandon d'une certaine partie de la Carinthie à la Yougoslavie jouait toujours un rôle important.

A cause de toutes ces circonstances il fut impossible de convaincre la majorité allemande de la Carinthie qu'elle donnât aux Slovènes de cette région les droits dont les Croates jouissaient dans le Burgenland. Il faut en tout cas saluer cette bienveillance du gouvernement autrichien envers les aspirations de la minorité slovène.

Le règlement de ce litige aurait indiscutablement une influence favorable sur les relations austro-yougoslaves.

Au Comité des Dix-Huit

(De notre correspondant) Genève, le 2 mars

Les difficultés de toutes sortes qui surgissent sous les pas des hommes d'Etat de tous pays, vont être évoquées dans les conversations dont la réunion du Comité des Dix-Huit fournit l'occasion. Ce ne sont pas les sujets de grave réflexion qui manquent.

Il est certain que la conjuration militaire au Japon sera examinée avec une attention toute particulière, non seulement par les représentants des Etats qui ont des intérêts en Extrême-Orient, mais aussi par tous ceux qui sont obligés de considérer le choix du gouvernement de Prague, a été, pendant de nombreuses années, le second de M. Benes, comme secrétaire général du ministère des Affaires étrangères. Il représente, lui aussi, la continuité de la politique extérieure de la Tchécoslovaquie.

On est bien forcé de reconnaître que rien de ce qui se passe, même aux confins du monde, n'est absolument sans conséquence pour l'Europe. A l'heure où certaines puissances s'appliquent à y détruire, à leur profit, l'équilibre des forces, aucun fait, susceptible d'obliger l'un quelconque des garants de cet équilibre à s'absorber dans la solution d'autres problèmes politiques de grande envergure, ne saurait être considéré sans une extrême attention.

Mais d'autres questions plus proches sollicitent l'examen des hommes d'Etat. Celle de la zone démilitarisée, qui paraît préoccupé beaucoup en ce moment-ci les gouvernements français et belge, donnera lieu à de fermes échanges de vues à Genève. D'autres problèmes encore. Il est évident que MM. Eden et Flaminio, qui n'ont pu causer à Londres que des conditions plutôt difficiles, lors des funérailles mondiales de George V, consacreront aux affaires politiques qui concernent plus spécialement les rapports franco-anglais, tout le temps qui leur sera laissé par les travaux des Dix-Huit.

En tout premier lieu, il leur faudra se mettre d'accord sur la politique des sanctions.

Une extension éventuelle est considérée par le nouveau gouvernement français avec une certaine circonspection. Il ne semble pas que sa position soit à cet égard bien différente de celle du ministère Laval. L'embargo sur le pétrole ne touchant pas directement aux intérêts français, puisque la France n'est pas productrice, Paris est sans doute disposé à penser qu'il appartient avant tout aux Etats producteurs, la Roumanie, l'URSS, d'exprimer leur avis sur un tel embargo, de le recommander au déconseiller.

Dans les milieux internationaux qui estiment que l'on ne doit pas rester en chemin, du moment que la S.D.N. s'est engagée dans la voie de l'application de l'article XVI, on juge qu'il serait impossible à la S.D.N. de se borner à enregistrer, placidement, un accroissement de l'activité bellicistique des Italiens en Ethiopie, et qu'il lui faudra répondre à des victoires italiennes par de nouvelles mesures de coercition.

A une telle menace, l'Italie, répondrait peut-être en annonçant sa sortie de la S.D.N. On envisage une telle extrémité. Mais cette éventualité ne paraît plus être considérée, aujourd'hui, dans les mêmes sentiments que l'année dernière, car on est obligé, en examinant la situation, de constater que l'Italie est déjà, pratiquement, hors de la S.D.N. et qu'en tout cas, on ne saurait plus, raisonnablement, compter, sur sa contribution effective pour la solution des principaux problèmes européens.

Ed. B.

M. C. Krofta, Ministre des Affaires étrangères tchécoslovaque

(De notre correspondant)

Genève, le 2 mars

Le président Hodža, lors de l'élection de S. Ex. M. Edouard Benes à la présidence de la République, avait dit qu'il se chargeait provisoirement du portefeuille des Affaires étrangères. Il a jugé que les pourparlers en vue d'un accord économique danubien étaient réunis à Prague.

Le Président a déclaré à ce propos au correspondant du *Temps*, M. Hubert Beauve-Méry:

„A Paris je suis tombé d'accord avec M. Titulesco, et à Belgrade avec M. Stojadinović, en ce qui concerne la préparation d'un accord économique entre la Petite Entente et les pays signataires du Pacte de Rome. Les points principaux de l'accord projeté portent:

1) sur le maintien, sans aucune augmentation, des tarifs douaniers actuellement pratiqués dans les pays intéressés;

2) sur les nouvelles facilités quant au régime des devises."

A l'occasion de la nomination de M. Krofta comme ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, le président M. Milan Stojadinović a adressé à M. Krofta le télégramme:

„Je vous prie d'agréer mes sincères félicitations à l'occasion de votre nomination au poste de Ministre des Affaires étrangères de la République tchécoslovaque. L'activité que vous avez déployée pendant de longues années comme collaborateur intime de Son Excellence M. Benes est une des garanties des plus solides pour la continuation sous votre direction de cette politique de paix et d'entente internationale qui a toujours été l'idéal de la Tchécoslovaquie ainsi que de la Petite Entente tout entière."

M. Krofta a répondu à M. Milan Stojadinović en ces termes:

„Profondément touché par les félicitations de votre Excellence, je la remercie cordialement. Je tiens à vous assurer en même temps que je me consacrerai avec tout mon zèle et avec votre concours bienveillant à la noble et féconde tâche de nos prédecesseurs de contribuer par une ferme collaboration à l'oeuvre de la paix et au développement prospère de nos Etats amis et fraternels."

Révélations sur le terrorisme

Selon les informations du Brésil au journal *Paris-Soir*, une jeune femme étrangère nommée Catherine Schüssler a été arrêtée à la demande des autorités françaises comme suspecte de participation à l'attentat de Marseille. On a arrêté avec elle Albert Birinski, son amant, qui se disait colonel de l'armée tchécoslovaque. C. Schüssler était établie à San Paolo. Au moment où les policiers voulaient l'arrêter une première fois, elle avait réussi à fuir. Mais elle a été retrouvée à Porto Allegro. On aurait saisi sur la jeune femme beaucoup de documents, rédigés en un vocabulaire conventionnel et destinés aux organisations terroristes d'Amérique du Sud.

Nous reproduisons ces informations de *Paris-Soir* sous réserves.

On mande d'autre part au Vreme: Les deux détenus nient avoir un rapport quelconque avec l'attentat de Marseille. Il a cependant été établi, d'après leurs documents, qu'ils avaient séjourné dans cette ville avec huit autres de leurs compatriotes à l'époque du crime et il semble que Catherine Schüssler soit la mystérieuse „dame blonde“ qui a donné le coup de feu aux assassins de Marseille.

Ed. B.

Le projet de M. Hodža

(De notre correspondant)

Genève, le 2 mars

M. Hodža, président du Conseil tchécoslovaque, a mis officiellement au courant des pourparlers de Paris et de Belgrade les délégués yougoslaves, roumains et tchécoslovaques au Conseil économique de la Petite Entente, et fondateur du „parti du droit croate“.

Le Président a déclaré à ce propos au correspondant du *Temps*, M. Hubert Beauve-Méry:

„A Paris je suis tombé d'accord avec M. Titulesco, et à Belgrade avec M. Stojadinović, en ce qui concerne la préparation d'un accord économique entre la Petite Entente et les pays signataires du Pacte de Rome. Les points principaux de l'accord projeté portent:

1) sur le maintien, sans aucune augmentation, des tarifs douaniers actuellement pratiqués dans les pays intéressés;

2) sur les nouvelles facilités quant au régime des devises."

A la mémoire de A. Starčević

La Croatie célèbre ces jours-ci le 40ème anniversaire de la mort d'Ante Starčević, le plus grand tribun populaire parmi les Croates dans la seconde moitié du XIXème siècle et fondateur du „parti du droit croate“.

Starčević est né dans la Lika d'un père croate et d'une mère serbe orthodoxe. Tout d'abord partisan du chef du mouvement illyrien (yougoslave), Ljudevit Gaj, il devint plus tard l'apôtre de l'idéologie panocratique, qui se fonda sur cette prémissse fausse que les noms „Slave“ et „Serbe“ n'étaient pas des noms nationaux, mais qu'ils avaient été attribués par l'étranger à certaines parties de la nation, pour combattre le vrai nom historique et plein de gloire qu'est le nom de „Croatie“.

Partant de cette hypothèse romantique et erronée, Starčević proclama tous les Slaves du Sud comme Croates, écrivit des Nemanjic, des nomes d'une dynastie croate et critiqua les Serbes, parce qu'ils voulaient malgré tout rester fidèles à leur dénomination.

L'éminent critique serbe, Jovan Skerlić, qui écrivit un profond essai sur Starčević, a pu prétendre que ce Croat fut en réalité le plus grand partisan de l'unité nationale yougoslave, parce qu'il voyait bien que les Serbes, les Croates et les Slovènes formaient une seule nation à unir; mais cette union, il voulait la réaliser sous le nom croate. Plus tard, par suite des luttes politiques, cette croyance purement théorique contraria le serbisme se transforma en une opposition politique, particulièrement à l'époque où Starčević vieillit et où se glissa dans son parti le dr. J. Frank, un Juif d'Autriche, qui s'était donné pour tâche de faire de ce parti radical croate un instrument de la politique de Vienne.

Après avoir ajouté qu'il soumettait à la signature du Président de la République un décret nommant ministre des Affaires étrangères, M. Krofta, le Président ajouta que le problème serbe se transforma en une opposition politique, particulièrement à l'époque où Starčević vieillit et où se glissa dans son parti le dr. J. Frank, un Juif d'Autriche, qui s'était donné pour tâche de faire de ce parti radical croate un instrument de la politique de Vienne.

Par suite de l'action du dr. Frank, le parti de Starčević se divisa: d'un côté se groupèrent les Croates indépendants, avec M. Mlak Starčević, neveu du fondateur du parti, à leur tête; et de l'autre côté les „franković“, avec MM. Frank, Gagliardi, dr. Sachs, et autres. Les premiers qui prirent le nom de „starčevanci“, participèrent activement à la lutte pour la libération de l'Autriche et pour l'union nationale. Et ce fut précisément leur représentant, le dr. Ante Pavelić (qui) comme président du Conseil national yougoslave, amena les délégués croates à Belgrade pour proclamer l'union des Yougoslaves, le 1er décembre 1918, et qui devint en 1931 le premier président du Sénat yougoslave.

Après la cérémonie religieuse, l'archiprêtre Petrović, portant en lui d'anciens documents des Soksols dont il rappelle les trois buts principaux: fortifier le corps, élever l'esprit et approfondir la solidarité slave.

„Le Roi Chevalier, poursuit M. Cvetković, prononça un discours sur l'idéologie des Soksols, en tant qu'incarnation de la chevalerie, de l'esprit et de la solidarité slave, a donc été un objet de préférence pour le Roi Chevalier. En elle, il voyait ses idéaux et réalisait ses vues. D'où le si grand amour que le Roi Martyr montra à l'égard des Soksols. De ce grand amour surgit cette Maison qui porte le nom de Roi Alexandre Ier.

„L'idéologie des Soksols, dans les temps présents, accomplit une haute mission en préparant des générations futures. Peut-être créer une volonté nationale unique, faire progresser le peuple et rendre l'Etat fort et puissant!“

Il faut souligner également qu'Ante Starčević professa des idées démocratiques et libérales, et qu'il était un des plus grands adversaires de l'opposition germanique parmi les Croates, il fut aussi un grand admirateur de la démocratie occidentale et de la culture française.

(T) Rien de commun entre cette honorable personnalité croate et Pavelić, condamné à mort par contumace à Aix.

La vie intellectuelle

La Comédie Française à Belgrade

Une troupe de la Comédie française, composée de MM. André Brunot, Denis d'Inès, Lafont et Jean Weber, sociétaires; de MM. Pierre Dix, Echourin, Lemarchant, Claude Lehmann et de Mmes Jane Faber, Germaine Rouer, Jane Sully, Marcelle Gabarre, vient d'arriver à Prague, où elle continuera sa tournée en Europe centrale.

Les comédiens français donneront une représentation le 15 mars en soirée au Théâtre national de Belgrade: *On ne badine pas avec l'amour*, d'Alfred de Musset et *Les grands garçons*, de Paul Géraldy.

Il est inutile de présenter à nos lecteurs yougoslaves la comédie d'Alfred de Musset. La pièce de Géraldy, qui fut créée à la Comédie française le 18 novembre 1922, leur est évidemment moins connue.

Une phrase d'un des personnages de cette œuvre délicat éclaire le sujet: „Les rapports de père à enfant pendant une quinzaine d'années sont ceux de gendarme à maltaise!“ Il arrive que malgré une profonde affection de part et d'autre, le malentendu subsiste.

Jacques, qui a 25 ans, est le fils de M. Péüssier, architecte, travailleur acharné. La mère est morte depuis de longues années; le père et le fils qui s'aiment tendrement n'osent se fier franchement l'un à l'autre.

C'est par l'entremise d'un camarade de Jacques que le malentendu se dissipera. Le jeune homme finit par avouer à son père qu'il aime une jeune fille et qu'il désire se marier, et ils tombent finalement dans les bras l'un de l'autre.

C'est une étude d'une très fine et très profonde psychologie et ce petit acte qui reste au répertoire de la Comédie française, peut sans exagération être considéré comme un chef-d'œuvre.

Les aquarelles de Pop de Szathmary

Sous le haut patronage de S. M. la Reine Marie l'association *Cvijeta Zuzorić* ouvrira le jeudi 5 mars, à 11 heures, au Pavillon de l'Art une exposition de peintures qui intéressera au plus haut degré non seulement les milieux artistiques, mais tous les cercles intellectuels par ses aspects documentaires et historiques. Il s'agit d'une admirable collection d'aquarelles, vieilles d'environ 80 ans, œuvres du baron Carol Pop de Szathmary qui a trois reprises en 1849, 1852 et 1855, fut l'hôte de la Serbie.

Le baron de Szathmary, né en 1811 en Ardeal et mort en 1888 à Bucarest, était le père du peintre très connu Alexandre Szathmary, que le mouvement plastique roumain vient de perdre il y a deux ans.

Connu et apprécié par Mladi Obrenović, en 1859, distingué par lui, comme d'aillers par la plupart des têtes couronnées de cette époque, y compris le sultan, il exécute une gravure représentant Mladi Obrenović recevant à Bucarest la délégation serbe qui vient lui offrir le trône, gravure dont la première épreuve a été depuis peu acquise par S. M. la Reine.

Carol Pop de Szathmary a rendu avec beaucoup de fidélité le caractère romantique de son époque, tout en gardant à son œuvre la valeur d'un document plein de charme.

La collection qui sera exposée à Belgrade appartient à sa belle-fille, Mme Hortense de Szathmary, personnalité très distinguée, ancien conseiller municipal et membre de la délé-

gation permanente de la municipalité de Bucarest, directrice du journal „La Parole“, qui sera à cette occasion, l'hôte de Belgrade. Ces aqua-les évoqueront le pittoresque du vi Belgrade, du marché de 1852, ports sur le Danube et des costum paysans dont beaucoup ne se retrouvent plus aujourd'hui.

L'exposition de M. N. Bešević

Le vernissage de l'exposition de Nicolas Bešević, peintre, a été préparé par M. L. Bakotić, ancien ministre adjoint des Affaires

Le Monde et la Ville

La Cour

DEUIL A LA COUR
A l'occasion du décès de S. A. I. la Grande-Duchesse Victoria Feodorovna, épouse de S. A. I. le Grand-Duc Cyrille, chef de la dynastie des Romanoff, la Cour de Yougoslavie portera le deuil pendant un mois.

S. A. I. la Grande-Duchesse Victoria Feodorovna était la tante de S. M. la Reine Marie et de S.A.R. la Princesse Olga. Un *Requiem* solennel fut célébré le 3 mars à l'église russe à la mémoire de S.A.I. la grande duchesse Victoria Feodorovna.

DONS DE S.M. LE ROI PIERRE II
S. M. le Roi Pierre II a fait un don de 5.000 dinars à l'Oeuvre des élèves pauvres des écoles secondaires.

Continuant le généreux secours que le Roi Chevalier Alexandre Ier a accordé chaque année aux invalides pauvres, S. M. le Roi Pierre II a bien voulu faire don aux victimes de la guerre d'une somme de 35.000 dinars.

DONS DE S. A. R.
LA PRINCESSE OLGA

S. A. R. la Princesse Olga vient faire des dons à l'Oeuvre de bienfaisance féminine à Trebinje, à la Bibliothèque publique de Sopot et au Comité du lycée russe-yougoslave. Son Altesse Royale a également fait un don à l'Oeuvre des élèves indigents de l'école "Branislav Nukić" et à l'école primaire du village de Breška, dans la banovine de la Drina.

AUDIENCE
DE M. SAKELAROPOULOS

S. M. la Reine Marie a reçu le 28 février en audience M. Constantin Sakelaropoulos, le nouveau ministre de Grèce à Belgrade.

La Diplomatie

REMERCIEMENTS
DE S. M. EDOUARD VIII

A l'occasion de la séance commémorative qu'avait tenue la Chambre des députés yougoslaves, en hommage à S. M. le Roi George V, le ministre d'Angleterre à Belgrade, M. Campbell, par ordre de S. M. le Roi d'Angleterre Edouard VIII, a adressé une lettre au président de la Chambre des députés, M. St. Cirić, en lui exprimant, pour lui-même et pour l'Assemblée, les remerciements de son Auguste Souverain.

A LA LEGATION D'ITALIE

Un *Requiem* a été célébré à la mémoire des soldats italiens tombés à Adoua, en 1896, et des combattants qui sont morts dans la présente guerre italo-éthiopienne. La messe fut dite à la chapelle de la Légation en présence du ministre d'Italie, le Comte Viola di Campalto, des mem-

tres de la colonie italienne à Belgrade et de plusieurs membres d'autres missions diplomatiques.

A LA LEGATION DE TIRANA
Le ministre de Yougoslavie à Tirana, M. Jovan Djonović, a été mis à la retraite sur sa demande.

LE MINISTRE JURISIĆ A SOFIA
M. Momčilo Jurišić-Sturm, le nouveau ministre de Yougoslavie, est arrivé le 26 février à Sofia, où il a été salué à la gare par les représentants du gouvernement et du Ministère des affaires étrangères bulgares. On remarquait parmi les personnalités M. Kazalov, ancien ministre de Bulgarie à Belgrade, ainsi que les représentants de la presse, de la Ligue bulgare-yougoslave et de la colonie yougoslave de Sofia.

M. Kjoseivanov, président du Conseil bulgare et ministre des Affaires étrangères, a reçu M. Jurišić qui lui a remis la copie de ses lettres de créance.

Les informations

DISTINCTIONS

M. V. Protić, ministre de Yougoslavie à Prague, en présence du chef du Bureau de presse yougoslave, M. Luković, a remis les insignes des ordres de Saint-Sava et de la Couronne yougoslave aux journalistes tchécoslovaques membres du Comité directeur de la Petite Entente de presse.

M. Dušan M. Jeremić, chef de Section au Ministère de la Prévoyance sociale et de la Santé publique, représentant de la Yougoslavie au Comité central du Bureau International du travail, a été décoré de l'Ordre de la Couronne de Belgique pour son activité sociale.

NOS HOTES

L'Echo de Belgrade a reçu la visite de plusieurs hôtes de la capitale, notamment le professeur M. Lascaris, de l'Université de Salonique; M. Dupierreux, rédacteur en chef du *Soir*, le grand quotidien de Bruxelles, qui fait une large enquête en Europe centrale; Mme Müller-Neudorf, correspondante du *Völkischer Beobachter* et de plusieurs journaux nationo-socialistes à Sofia; Mme Paléologue, co-directrice de *l'Heure actuelle* à Bucarest; M. Jean Mousset, fils de notre éminent confrère Albert Mousset, fondateur de l'Agence *Avala*, qui fait un séjour d'études en Yougoslavie.

L'Echo de Belgrade a reçu également la visite de miss Annie Christitch, venue de Londres, pour préparer l'assemblée générale du Conseil International des Femmes qui se tiendra cette année à Dubrovnik, du 21 septembre au 2 octobre.

Le gouvernement et l'opposition

Une conférence de l'Union radicale yougoslave eut lieu dimanche à Sarajevo en présence des ministres Janković et Behmen.

Le ministre des Forêts et Mines, M. Dj. Janković prononça un discours où il traita notamment des rapports avec l'opposition unifiée. Les questions pendantes, dit-il en substance, seront discutées en pleine liberté et pleine égalité. En ce qui concerne les libertés politiques, il n'y a pas de différence entre le

LA VIE POLITIQUE

M. Krek et le patriotisme des Slovènes

point de vue gouvernemental et le point de vue de l'opposition, ce qui veut dire que les 90% du peuple approuvent cette politique. Il faut aujourd'hui effectuer la concentration de toutes les forces pour travailler au bien-être du pays.

Une déclaration
de M. V. Maček

Le *Vreme* publie des déclarations que M. Maček a faites au correspondant de ce journal à Zagreb au sujet de l'*Union économique* et de l'action qu'elle a entreprise pour le relèvement des prix agricoles en Croatie.

M. Maček a déclaré notamment que, si l'action de l'*Union économique* réussit, elle défendra, non seulement les intérêts des paysans croates, mais aussi ceux des paysans de tout le pays. Notre pays n'a pas de nombreux problèmes économiques à résoudre comme les autres Etats, parce qu'il est uniquement un pays agricole. Dans toutes les parties vivent des agriculteurs qui ressentent le besoin d'un travail commun pour la défense de leurs intérêts. Et cela fait un Etat commun, conclut M. Maček.

Le leader du parti paysan croate, développant cette pensée, ajoute: "L'intérêt commun des paysans est d'organiser les marchés intérieurs et d'écouler leurs produits sur les marchés étrangers. L'intérêt général est que l'Etat négocie des traités de commerce favorables. Les législateurs doivent avoir devant les yeux ce fait que le peuple pour lequel on confectionne les lois est composé d'agriculteurs et que les intérêts généraux sont ceux de tous les paysans dans le pays. Cela signifie que c'est l'intérêt de tout le peuple et la résidence, qui existe dans tout le pays, d'un Etat commun. Bien entendu, il faut le consolider et l'élargir dans toutes les dimensions; et c'est pourquoi il faut réunir d'autres conditions. Mais voilà qui ferait l'objet d'une autre conversation", termine M. Maček.

Décisions
du Conseil des Ministres

Le Conseil des Ministres a approuvé, suivant la proposition des ministres compétents: 1) le décret-loi sur la modification et les compléments du décret relatif à la communauté musulmane; 2) le décret-loi sur les compléments à la loi relative à la protection de l'industrie forestière du pays, et 3) le décret-loi sur le règlement de la production forestière et sur les mesures prises pour l'assainissement de l'industrie du bois.

Le décret sur la protection de l'industrie forestière est le résultat de la conférence qui fut tenue récemment à Ljubljana avec les représentants de la

M. K. Luković
à Prague

M. Kosta Luković, chef du Bureau de presse à la présidence du Conseil, est arrivé le 26 février à Prague, pour assister à la Conférence de presse de la Petite Entente.

Le comité tchécoslovaque de presse de la Petite Entente a donné en son honneur un dîner auquel ont assisté également les chefs des bureaux de presse roumain et tchécoslovaque, MM. Dragu et Hajek.

Après les saluts de bienvenue de M. Swhivsky, M. Luković souligna les liens indissolubles de la Petite Entente et la solidarité qui unit la presse des trois pays alliés. Il rappela le chaleureux accueil de la presse yougoslave au président du Conseil tchécoslovaque, M. Hodža, lors de sa visite à Belgrade.

Selon l'*Obzor*, de Zagreb, les circonstances dans lesquelles cette ratification a eu lieu ne sauraient satisfaire personne, ni les partisans, ni les adversaires du pacte avec Moscou. Au demeurant, semble-t-il, l'amour-propre du gouvernement soviétique a été assez atteint par la longue lutte qui fut menée en France autour de cette ratification.

Faisant l'historique de la conclusion du pacte, le journal rappelle que les longs et laborieux pourparlers entraînèrent des mois entre M. Litvinov et M. Laval, dont le principal souci était de sauvegarder à la France sa liberté de décision, d'exclure l'entrée en vigueur automatique de l'assistance militaire, d'obtenir l'adhésion de la Grande-Bretagne à la thèse française, enfin de ne pas trop froisser l'Allemagne. Cependant, au mois d'avril de l'année passée, l'accord franco-russe fut conclu sous une forme qui le plaçait dans le cadre du pacte de la S.D.N. et des accords de Locarno. Dans la rédaction définitive, l'accord franco-russe donne des garanties à la France sur sa liberté de désision. Toutes les mesures de précaution furent prises et l'acceptation de ce pacte devint inévitable, même du point de vue international, car son refus aurait amené la caducité de l'accord russe-tchécoslovaque d'assistance mutuelle. Il est vrai que ce

dernier est analogue au premier. Mais le prudent M. Benes eut soin d'introduire une clause faisant dépendre cet accord de l'accord franco-russe.

Après avoir signalé toutes les périodes par lesquelles l'accord passa avant d'être ratifié par la Chambre française, le journal examine les répercussions d'ordre international de la ratification du Pacte d'assistance mutuelle franco-russe. Il est essentiel pour la France, dit le journal, que la Grande-Bretagne et l'Italie aient admis que cet accord n'est pas contraire à Locarno. Quant au IIIème Reich, il en reste à son point de vue. Mais par quels moyens manifestera-t-il sa réaction? L'aventurie le dira.

La *Hrvatska Straža*, organe catholique de Zagreb, dénonce à propos du pacte avec Moscou le danger qui menace la France à cause de la propagande communiste.

La journal estime qu'il vaudrait mieux travailler à améliorer les relations avec l'Allemagne et signaler le mouvement né dans les milieux nationalistes français pour une entente directe avec Berlin. "Ce qui pousse les nationalistes français vers l'Allemagne, c'est leur aversion identique vis-à-vis du communisme."

Les meilleurs nationalistes reprochent au gouvernement de Moscou de soutenir en France le parti communiste.

Le PACTE
FRANCO-SOVIETIQUE

La presse yougoslave a peu commenté le vote de la Chambre française portant ratification du Pacte

Le départ de Prague de M. P.-E. Naggiar

M. Paul-Emile Naggiar vient de quitter Prague pour Paris, d'où il rejoindra bientôt son nouveau poste à Pékin. Il y avait moins d'un an que l'ancien ministre à Belgrade représentait la France en Tchécoslovaquie.

Nul de ceux qui ont connu M. Naggiar en Yougoslavie ne s'entendra des éloges qui lui sont décernés par la presse tchécoslovaque à l'heure de son départ. Les cercles politiques apprécient sa connaissance approfondie des problèmes de l'Europe centrale, la vigueur de ses jugements et la netteté de ses vues.

Il n'était pas indifférent aux Yougoslaves de savoir que le représentant de la France à Prague était initié à Belgrade, pendant trois années, aux multiples aspects du complexe danubien. C'est pourquoi l'*Echo de Belgrade*, en félicitant M. Naggiar de sa nouvelle ambassade, s'associe aux vœux et aux regrets de la presse tchécoslovaque.

C'est M. de Lacroix qui est nommé ministre en Tchécoslovaquie; le nouveau diplomate a naguère représenté la France à la Commission du Danube.

Le leader du parti paysan croate, développant cette pensée, ajoute:

"L'intérêt commun des paysans est d'organiser les marchés intérieurs et d'écouler leurs produits sur les marchés étrangers. L'intérêt général est que l'Etat négocie des traités de commerce favorables. Les législateurs doivent avoir devant les yeux ce fait que le peuple pour lequel on confectionne les lois est composé d'agriculteurs et que les intérêts généraux sont ceux de tous les paysans dans le pays. Cela signifie que c'est l'intérêt de tout le peuple et la résidence, qui existe dans tout le pays, d'un Etat commun. Bien entendu, il faut le consolider et l'élargir dans toutes les dimensions; et c'est pourquoi il faut réunir d'autres conditions. Mais voilà qui ferait l'objet d'une autre conversation", termine M. Maček.

Le ministre des Pensions évoqua ensuite la figure légendaire du grand roi, dont le souvenir restera impérissable dans le cœur de tous les anciens combattants: "Il fut l'ami le plus sûr de la France et le camarade le plus affectueux des Poilus d'Orient", dit l'orateur, aux applaudissements frénétiques de toute l'assistance.

Nous compléterons le compte-rendu de cette manifestation, en citant la conclusion de la réponse de M. Puric, faisant écho à M. Besse:

"Ceux qui ont vécu l'amitié franco-yugoslave, dit le Ministre, se sont toutefois trompés. Notre amitié, retournée par cet immense deuil commun, en est sortie encore plus profonde. Nous avons gagné la guerre, mais nous connaissons le prix de la paix. Aussi, restons unis pour mieux la défendre."

Le moment du banquet allait se terminer, M. Auguste Brunet demanda à l'assistance de garder une minute de silence, en hommage à la gloire mémoire du Roi Alexandre Ier. Toute l'assistance, debout, se recueillit dans un silence impressionnant, et sur de nombreux visages de ces anciens du front de Salo-nique, on vit des larmes couler...

Belle manifestation d'amitié et du souvenir, qui ne s'effaça pas de si-tôt de la mémoire de ceux qui eurent le bonheur d'y participer.

Le colonel Oresianu, commandant du régiment, a donné au Cercle de la Garde un dîner de gala auquel assistait M. N. Perić, ministre de

Yugoslavie.

Le cours du banquet, le colonel leva son verre à la santé de S. M. le Roi Pierre II.

UNE CEREMONIE
COMMEMORATIVE

Une cérémonie touchante s'est déroulée à Kragujevac sur les tombes des soldats tchécoslovaques qui ont été fusillés par les autorités militaires austro-hongroises au cours de la grande guerre.

Une délégation de l'armée tchécoslovaque avec le général Husar, chef d'Etat-major adjoint, et le colonel Maly, attaché militaire à Belgrade, y assistait. L'armée yougoslave était représentée par le général Nedić, membre du Conseil de guerre supérieur, les généraux Terzić et Joksimović.

Au cours du banquet, le colonel leva son verre à la santé de S. M. le Roi Pierre II.

APRES LA BATAILLE

Le journal de l'U.R.Y., la *Samo-uprava*, commente la victoire du gouvernement et l'échec de l'opposition parlementaire:

"L'opposition a perdu devant la *Skupština* et devant l'opinion publique le procès qu'elle a entamé contre le gouvernement. Elle l'a perdu définitivement du point de vue matériel, juridique et formel. Mais elle s'est décidée à perséverer quand même. Et elle a abandonné la Chambre avec des déclarations pompeuses qui ne sont que l'écho douloureux de l'impuissance irritée... Cette abstention n'est pas une démonstration, mais une fuite..."

Quels soient les regrets qui inspirent un tel procédé de l'opposition, la majorité parlementaire doit sans arrêt poursuivre ses devoirs. L'Etat tout entier attend pour le 1er avril le vote du budget... La *Skupština* ne doit plus jamais être une arène pour les improvisations de gens à qui manquent le sens politique et le sentiment de leurs responsabilités..."

EN GRECE

Commentant l'appel du Roi de Grèce Georges II dans le discours du Trône par lequel il a ouvert les séances de la nouvelle Chambre, le *Vreme* dit que le gouvernement de coalition ne s'est pas réalisé comme l'avait espéré pour le plus grand bien de la Grèce, après deux décades de luttes intestines. Cependant, on n'a pas perdu l'espérance que les partis se rendront enfin aux sages intentions du Souverain.

Le journal ajoute que les membres de l'Entente balkanique soulignent avec satisfaction le passage du discours du Trône se rapportant à la solidarité que le Souverain a affirmée solennellement comme la garantie des Balkans. Dans ces temps troublés,

les meilleures nationalités portent au gouvernement de Moscou de soutenir en France le parti communiste.

Les meilleurs nationalistes repro-

chent au gouvernement de Moscou

de soutenir en France le parti com-

Les Poilus d'Orient et l'amitié franco-yugoslave

conseil municipal, M. Joseph Courtier, député, et les notabilités.

M. S. Rajković s'est rendu au monument des morts de la guerre, où il a déposé une palme, puis a

A la Banque nationale

(Suite de la 1-ère p. 7-ème col.)

C'est depuis le commencement de 1935 que la couverture des engagements à vue et, en particulier la couverture-or, furent réduites respectivement de 35 à 25% et de 25 à 20%, restant toujours dans les limites des "recommendations", faites à ce sujet par les résolutions des Conférences internationales.

Diminuée de 5%, la couverture en or a gagné du point de vue de sa sûreté, car elle ne peut dorénavant exister que sous la forme d'une encaisse à la Banque, même non susceptible d'être gagée.

D'autre part la confirmation officielle de la valeur du dinar, la "prime" de 28,5% comprise, autrement dit, sa stabilisation au niveau d'une corrélation 100 dinars — 7 francs suisses, a écarté les fictions et établi la circulation monétaire sur des bases absolument réelles.

Deux facteurs favorables sont à noter: l'accroissement de la quantité de métal jaune que fournissent les mines yougoslaves et qui est acheté en vertu de la loi de 1934, et l'afflux des devises.

Si en 1934 cette nouvelle source avait amené déjà dans les caisses de la Banque pour environ 120 millions de dinars d'or, elle fournit 154 millions en 1935.

La politique de la Banque envers les devises fut en 1935 des plus libérales. Non seulement les importateurs, pour autant que leurs obligations ne passaient par la voie de la compensation internationale, ont été largement fournis en moyens de paiement à l'étranger, mais encore la Banque a fait descendre sa part de rachat des devises des exportateurs. Jadis portée à 80%, cette part fut en 1934 réduite à 60% et en 1935 à 50%. Nonobstant cette large politique, l'afflux des devises n'a pas du tout fléchi. Le poste actif désigné dans le bilan de la Banque sous le titre "les devises non comprises par la couverture" présente une courbe ascendante; au 31 décembre 1932 il était de 1,9, en 1933 de 54,5, en 1934 de 104,4, en 1935 de 331.

De nos jours une bonne confiance vaut une faible couverture. Très consciente de l'importance du facteur psychologique, la Banque souligne toutes les déclarations du Ministère des Finances et de son propre gouverneur sur le maintien de la valeur actuelle de la monnaie nationale. Néanmoins il subsiste une certaine méfiance pour le sort du dinar qu'il faut extirper. Cette méfiance se marquera par la hausse de la livre de 224 à 250 dinars. La cause de cette inquiétude est, d'après l'avis de la Banque, le retard d'une solution définitive du problème des dettes agricoles, qu'il faudra régler d'une manière aussi radicale que rapide (page XXIX).

Le domaine du crédit est caractérisé par l'abondance des moyens disponibles pour les placements à court terme, qui n'ont pu être absorbés par les demandes de crédit. Les banques furent donc plus liquides que jamais. Cette abondance fut suivie d'une diminution du taux de crédit.

Les banques en cours d'assainissement furent très réservées en matière de crédit. La Banque Nationale a consenti comme crédits pour 212 millions de dinars de plus qu'en 1934; cependant la somme totale des effets escomptés par rapport à 1934 fléchi de 628 millions. Les emprunts au 31 décembre 1935 atteignent 1781 millions, accusant une augmentation de 17 millions, qui est le résultat de l'accroissement des emprunts gagés sur titres pour 23 millions et de la diminution de l'escompte pour 6 millions.

La description du marché donne à la Banque Nationale l'occasion d'exprimer son avis sur les bons du trésor. Elle trouve que, présentant un nouveau placement à court terme, cette émission servira opportunément à ramener le marché monétaire à des conditions normales (page XXVI). L'Echo de Belgrade, dans son numéro du 20 février, a consacré un article spécial à l'examen de ces bons; qu'il nous soit permis de constater que les considérations émises ici-même sont confirmées dans l'important rapport de la Banque.

Prof. WLAD. ROSENBERG

Les doléances du commerce

M. Milan Stojadinović a reçu, il y a quelques jours, le comité de cinq membres élu à l'assemblée des commerçants de Belgrade. Le Président du Conseil a pris connaissance des résolutions adoptées au sujet du déendettement, des coopératives commerciales et de la fondation de grands magasins.

M. Stojadinović annonça aux délégués que le gouvernement se propose de convoquer très prochainement une large conférence des représentants de toutes les organisations économiques intéressées.

Au Conseil Economique de la Petite Entente

On mande de Prague:

Le Conseil économique de la Petite Entente a mis au point la première partie de ses résolutions dont le total à l'ordre du jour est de 17.

La convention touristique, dont l'Echo de Belgrade parle plus loin, fut signée le 26 février. La convention fiscale tchécoslova-yougoslave réglementant la taxation des successions a été signée le lendemain.

M. Edouard Beneš, président de la République tchécoslovaque, a reçu en audience M. Predić, chef de la délégation yougoslave, ainsi que le ministre de Yougoslavie, M. Protić.

Le Conseil économique de la Petite Entente a terminé ses travaux le 3 mars. Le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Krofta, prit la parole à la dernière séance pour féliciter les délégués des résultats obtenus. Il a souligné en particulier que le trafic commercial entre les trois pays s'accroît constamment, ce qui est la meilleure preuve de l'utilité des travaux de la Petite Entente économique.

M. Hodža, président du Conseil, a fait ensuite une importante déclaration sur la politique économique en Europe centrale. Il a constaté avec satisfaction le grand intérêt que les Etats de l'Entente balkanique portent à la collaboration avec les Etats danubiens, en ajoutant qu'aucun empêchement, du point de vue de la Petite Entente, ne s'oppose à ce que la Bulgarie participe également à ces efforts.

La session a été close par la publication d'un communiqué officiel qui évoque les progrès considérables réalisés dans tous les domaines du rapprochement économique entre les trois Etats. Le communiqué énumère: l'introduction des tarifs directs entre Constantza et les ports yougoslaves de l'Adriatique, l'amélioration dans les communications aériennes (ligne Prague — Sušak — Split — Dubrovnik et la ligne Prague — Bucarest — Constantza — Sušak); l'union postale entre les pays de la Petite Entente et les préparatifs pour l'union postale avec l'Entente balkanique, etc. Le communiqué cite ensuite les projets de la sélection des exportateurs, c'est-à-dire d'enlever le droit d'exporter à ceux qui ne travaillent pas consciencieusement.

Bureau pour le contrôle de l'exportation des fruits

La réorganisation de l'institut pour le développement du commerce extérieur est à l'ordre du jour. Dans le cadre de la nouvelle organisation, la création d'un bureau pour le contrôle des exportations de fruits et de légumes est prévue par les cercles compétents, qui sentent depuis longtemps la nécessité d'un tel organisme et estiment que la concurrence sur les marchés européens le rendent indispensable.

Comme toutes les marchandises saisonnières, les fruits ne sont vendus que pendant quelques mois de l'année et par conséquent il faut veiller à une distribution rationnelle des quantités disponibles sur les différents marchés du dehors.

La seconde raison pour laquelle la création du bureau de contrôle de l'exportation des fruits s'impose est encore plus importante. C'est celle de la qualité des fruits qui pose aussi les problèmes de l'emballage et de l'expédition.

Le bureau projeté aurait pour devoir d'autoriser seulement l'exportation des marchandises de qualité, d'unifier le type d'emballage de surveiller la fabrication des marmelades pour qu'elles répondent aux exigences des acheteurs étrangers, de veiller également à ce que la cueillette des fruits ne commence pas avant la complète maturité, de tenir un calcul exact des besoins des différents marchés, afin d'éviter l'accumulation de marchandises, d'appliquer des sanctions contre les exportateurs qui ne travailleraient pas sérieusement, de veiller à ce qu'on exporte seulement de la marchandise contrôlée et d'effectuer progressivement la sélection des exportateurs, c'est-à-dire d'enlever le droit d'exporter à ceux qui ne travaillent pas consciencieusement.

Un nouveau décret-loi sur le tourisme

Le Conseil des ministres a adopté le nouveau décret-loi sur le tourisme. A cette occasion M. Vrbanović, ministre de Commerce et de l'Industrie, a donné un décret pour souligner la place importante que le tourisme occupe parmi les branches de l'économie du pays.

"Les communications ferroviaires et leur fonctionnement ont été mis au point. Sur les paquebots des compagnies de navigation yougoslaves, les passagers trouvent le confort et la sécurité. Le problème difficile des routes sera résolu par l'application du grand programme des travaux publics qui est en train d'exécuter depuis deux ans.

Des conventions sur le tourisme sont conclues avec tous les Etats qui intéressent la Yougoslavie au point de vue touristique. Enfin, l'industrie hôtelière, qui travaillait dans des conditions assez difficiles, par suite de ses dettes antérieures, a obtenu certaines facilités fiscales.

Outre ces mesures qui constituent des conditions indispensables au développement touristique, on sentait depuis longtemps le besoin de prescriptions légales qui systématiseraient et coordonneraient l'activité des divers facteurs chargés des soins du tourisme... C'est la principale cause de l'adoption du nouveau décret-loi."

La campagne contre "Bata"

Depuis quelques années la firme tchécoslovaque "Bata", a envahi le marché de la chaussure en Europe centrale. D'abord limitée aux grands centres, sa vente s'est étendue à toutes les provinces, en faisant à l'industrie nationale de la chaussure une concurrence croissante. Les protestations des artisans et commerçants se sont multipliées.

Un groupe de députés a visité, il y a quelques jours, le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Vrbanović en intervenant pour "Bata", qui fournit à la majorité de la population des chaussures à bon marché. Le consommateur principal de ces produits tchécoslovaques est le paysan qui peut maintenant acheter une paire d'"opanke", en caoutchouc pour 20 dinars.

Une autre conférence d'industriels, de commerçants et d'artisans s'est tenue à Belgrade sous la présidence du Ministre et en présence des délégués des Chambres du commerce du pays. Elle a souligné, au contraire, les dangers que "Bata" fait courir à l'industrie nationale et dénoncé les chaussures en caoutchouc comme nuisibles à la santé publique.

Cette affaire est un épisode du conflit entre les grands industriels et les petits artisans, entre le gros et le petit capital. Elle présente assurément une grande importance au point de vue social et économique.

Le Sandžak et la ligne de l'Adriatique

Une conférence des représentants des arrondissements de Prijepolje, Bijeljina, Berane, Andrijevica et Kolašin a décidé d'envoyer à Belgrade, une délégation d'une quarantaine de membres, pour demander au ministre des Communications la reprise des travaux sur la ligne ferroviaire adriatique. Cette délégation a fait remarquer, non sans raison, que le Sandžak a été la région la plus négociée depuis la guerre au point de vue des relations ferroviaires, puisque quatre kilomètres seulement de voie ferrée y ont été construits. La nouvelle ligne, outre l'intérêt général qu'elle offre pour la liaison entre l'Adriatique et l'interland, ouvrirait au tourisme ce Sandžak si pittoresque et le ferait entrer dans le mouvement économique des régions voisines.

M. le président Stojadinović a reçu la députation et lui a dit que le gouvernement a déjà ouvert un crédit de 30 millions de dinars pour la construction de routes dans cette région et que les travaux d'aménagement de la ligne ferroviaire adriatique continueront, dès que les crédits nécessaires seront assurés.

Pour le reboisement

M. Dj. Janković, ministre des Forêts et Mines a donné les ordres nécessaires pour l'ouverture de crédits au Fonds de reboisement.

Les crédits sont ainsi répartis: 200.000 dinars pour la banovine de la Morava, 100.000 pour la banovine de la Drave, 100.000 pour la banovine du Vrba, 50.000 dinars pour la banovine du Vardar, 350.000 pour la banovine de la Zeta, 100.000 dinars pour la banovine de la Drina, 100.000 pour celle du Danube, 500.000 pour la banovine de la Save et 500.000 dinars pour la banovine du Littoral.

Les régions où les travaux seront les plus importants sont par conséquent la Macédoine, où le régime turc sacrifia les forêts, la Croatie et la Dalmatie.

Les situations dans les affaires

Par ces temps de chômage, nous sommes heureux de signaler à nos lecteurs que "l'Union nationale du commerce extérieur", association d'industriels, patronnée par le gouvernement français, dispose parmi ses membres de nombreuses situations diverses en France et à l'étranger pour les personnes des deux sexes et de tous âges. S'il y a des candidats pour les bureaux, par contre, il ressort de la dernière assemblée générale de l'U.N.C.E. que les représentants capables, beaucoup mieux rémunérés, font défaut et sont presque introuvable depuis la guerre.

Les candidats, munis de références, peuvent faire un stage à l'Ecole professionnelle de l'Association, ou recevoir des leçons par correspondance. Pour tous renseignements, il suffit d'écrire, en indiquant ses antécédents, à la direction: 3 Bis, rue d'Athénies, à Paris.

Trepča-Mines et "Kopaonik-Mines"

L'assemblée extraordinaire des actionnaires de Kopaonik-Mines tenue à Londres le 14 février, a décidé d'en porter le capital de 275.000 à 400.000 livres.

D'autre part, un accord est intervenu entre Trepča-Mines et Kopaonik-Mines, qui prévoit la collaboration des deux sociétés pour l'exploitation du plomb et du zinc des mines de Kopaonik.

Le Vreme note à ce sujet que les nouvelles actions ne sont vendues qu'aux anciens actionnaires, ce qui porte à conclure que ce placement de capital est très sûr et avantageux.

De Belgrade à Paris et à Londres en un jour!

Mars! C'est le printemps. Et c'est aussi le nouvel horaire de la Société Air France, entré en vigueur le 1-er mars. L'avion, parti de Belgrade, brûle les étapes; il permet aux passagers, au fret et au courrier d'atteindre la journée presque toutes les villes d'Europe, en particulier Paris et Londres.

Les lettres doivent être remises 1 à 1 et il a 10 à 12 h. 30. L'ordre et le calme règnent dans les bureaux de poste de Belgrade, le 1-er mars. L'avion, parti de Belgrade, brûle les étapes; il permet aux passagers, au fret et au courrier d'atteindre la journée presque toutes les villes d'Europe, en particulier Paris et Londres.

L'avion qui part de Belgrade le matin à 6.45 h. arrive dans l'après-midi à 15.45 h. à Paris et à Londres à 17.30 h. Il s'arrête au cours de ce voyage à Budapest, Vienne, Prague, Nuremberg et Strasbourg.

Avis à tous ceux qui veulent correspondre avec Paris et Londres par la voie la plus rapide et la plus sûre.

Nouvelles économiques

LA FOIRE DE PRAGUE

La Foire du printemps de Prague (Tchécoslovaquie) aura lieu du 6 au 15 mars prochain. Elle réunira plus de 3.000 exposants, représentant tous les pays de l'Europe.

LE COMMERCE EN AFRIQUE

Un représentant consulaire des domaines sud-africains est attendu au commencement du mois de mars à Belgrade pour étudier les possibilités de relations commerciales avec la Yougoslavie.

LIAISON TELEPHONIQUE

AVEC LES PAQUEBOTS FRANÇAIS

Par la décision du Ministre des P.T.T. une communication téléphonique sera établie à partir du 1-er mars entre la Yougoslavie et les paquebots français "Normandie" et "Ile de France" en service sur la ligne le Havre—New-York. Une unité de 3 minutes de conversation coûtera 43.— It. or dans la première zone et 70.— It. or dans la seconde zone.

FERMETURE DE MINES

La Société Continentale des entreprises industrielles et minières à Drniš a suspendu l'exploitation de ses mines de bauxite et congédié déjà environ 270 ouvriers.

Cette société s'occupe essentiellement de l'exploitation de bauxite en Allemagne. Mais par suite des restrictions de devises, elle ne peut réaliser ses créances et a entièrement épousé ses réserves d'argent. Ces difficultés prouvent la nécessité de régler la question du clearing avec l'Allemagne.

L'INDUSTRIE DE L'HUILE

Les fabriques d'huile du Banat ont fait une vive propagande en faveur de la culture du tournesol. Leurs représentants ont offert au commencement 120 dinars par quintal et maintenant ils offrent 140 et donnent jusqu'à 200 dinars de prime. La culture du coïza a aussi augmenté.

GISEMENT DE CHARBON

Un important gisement de charbon a été découvert non loin du village de Zavidinac, près de Babušnica. Les couches de minerai s'étendent sur une longueur de plus de 10 kilomètres et sur le territoire de deux communes. La tonne coûte seulement 50 dinars.

Une analyse a permis de constater que ce charbon est d'une qualité excellente (5.000 calories).

GISEMENTS DE CUIVRE

Des recherches effectuées dans le village de Vežušin, qui se trouve près de Bitoli, ont permis de constater des gisements de cuivre dans ces parages. L'analyse a donné le résultat suivant: 14 grammes d'or et 230 grammes de cuivre dans une tonne de minerai de cuivre en quartz. Il a été procédé à l'ouverture d'un deuxième puits.

AUX BOURSES DE TRAVAIL

Les recettes de toutes les Bourses de travail en Yougoslavie se montent à 20 millions de dinars. Pendant l'année 1934 le bénéfice a été de 5 millions et demi. Les bourses de travail ont en réserve plus de 30 millions de dinars.

Quelques incidents à Zagreb

Quelques incidents ont eu lieu le 28 février à Zagreb. Ce jour-là une messe était célébrée à l'occasion du 40-ème anniversaire de la mort d'Ante Starčević.